

**Report to
Rapport au:**

**Ottawa Board of Health
Conseil de santé d'Ottawa
4 February 2019 / 4 février 2019**

**and Council
et au Conseil
6 February 2019 / 6 février 2019**

**Submitted on February 4, 2019
Soumis le 4 février 2019**

**Submitted by
Soumis par:**

Dr./ Dr Vera Etches, Medical Officer of Health/ Médecin chef en santé publique

Contact Person

Personne ressource:

Lou Flaborea, Manager, Performance & Corporate / Gestionnaire, Rendement et services opérationnels

613-580-2424 ext./poste 21728, Lou.Flaborea@ottawa.ca

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2019-OPH-PCS-0001

SUBJECT: 2019 DRAFT OPERATING BUDGET FOR THE OTTAWA BOARD OF HEALTH

OBJET: BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT POUR 2019 POUR LE CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA

REPORT RECOMMENDATIONS

That, at its meeting of February 4, 2019, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

- 1. Receive and table the 2019 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health; and**

2. Direct staff to forward the 2019 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health to Ottawa City Council on February 6, 2019, as part of the City Council's tabling of the City of Ottawa 2019 Draft Operating and Capital budget; and

That, at its meeting of March 4, 2019, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

3. Approve the 2019 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health;
4. Upon the Board of Health's approval of the 2019 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health, direct staff to forward the report to Ottawa City Council, for consideration on March 6, 2019 as part of the City Council's approval of the City of Ottawa 2019 Draft Operating and Capital budget; and
5. Upon approval of the 2019 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health by the Board of Health and Ottawa City Council, direct the Medical Officer of Health (or delegate), on behalf of the Board of Health, to forward the 2019 Annual Service Plan and Budget Submission, based on the approved 2019 Operating Budget for the Ottawa Board of Health, to the Ministry of Health and Long-Term Care (MOHLTC) for consideration.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que, lors de la réunion du 4 février 2019, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

1. reçoive et dépose le Budget provisoire de fonctionnement pour 2019 pour le Conseil de santé d'Ottawa; et
2. demande au personnel de transmettre le Budget provisoire de fonctionnement pour 2019 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa lors du dépôt des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2019 de la Ville d'Ottawa le 6 février 2019; et

Que, lors de la réunion du 4 mars 2019, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

3. approuve le Budget provisoire de fonctionnement pour 2019 pour le Conseil de santé d'Ottawa;
4. demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2019 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé,

de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa afin que ce dernier puisse l'examiner le 6 mars 2019 dans le cadre de l'approbation, par le Conseil municipal, des budgets préliminaires de fonctionnement et d'immobilisations de 2019 de la Ville d'Ottawa; et

- 5. demande au personnel, une fois le Budget provisoire de fonctionnement pour 2019 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, de transmettre ce budget approuvé au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) aux fins d'examen dans le cadre de la demande de subvention des programmes.**

CONTEXTE

Améliorer la santé publique et le bien-être

Le Conseil de santé d'Ottawa, par l'entremise de Santé publique Ottawa (SPO), cherche à améliorer et à promouvoir la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa, à y contribuer ainsi qu'à assurer la prestation efficace des programmes et services de santé publique. Parmi les principales fonctions de l'unité de santé publique, mentionnons l'évaluation de la santé de la population, la surveillance, la promotion de la santé, la prévention des maladies, la protection de la santé ainsi que la préparation et les interventions d'urgence.

Le budget de fonctionnement proposé pour le Conseil de santé d'Ottawa tient compte des priorités budgétaires pour 2019, qui visent à répondre aux besoins communautaires, à appuyer les orientations stratégiques de SPO et à surveiller les résultats des programmes et des services pour refléter et optimiser l'affectation financière actuelle à SPO par ses principaux bailleurs de fonds, soit le gouvernement de l'Ontario et la Ville d'Ottawa. Le budget a été préparé en vue de s'assurer que SPO respecte les exigences provinciales, telles que décrites dans les Normes de santé publique de l'Ontario : exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation, dans les exigences organisationnelles et l'entente de financement et de responsabilisation en santé publique de 2014 et l'entente modificatrice n° 10.

Présenter un budget durable et équilibré

Tout comme les autres bureaux de santé locaux et agences gouvernementales au niveau municipal et provincial, SPO fait face à des contraintes financières de plus en plus élevées.

Afin de répondre à l'augmentation continue de la demande de services, accompagnée

d'une augmentation limitée du financement, SPO a mis en œuvre des examens de programmes administratifs et opérationnels à intervalles réguliers ainsi qu'un plan pluriannuel d'amélioration de la qualité, et a élaboré un budget axé sur une approche pluriannuelle. Le modèle de financement de SPO est semblable à celui des autres bureaux de santé publique de l'Ontario, à savoir :

1. un financement à frais partagés (traditionnellement 75 % pour la province et 25 % pour la ville) pour les programmes et les services qui sont mandatés par la province;
2. un financement intégral (ville ou province), pour des services additionnels, qui s'ajoutent aux programmes à frais partagés.

En 2015, le Conseil de santé d'Ottawa [a demandé des précisions](#) au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (MSSLD) au sujet du financement des programmes de santé publique. Plus tard au cours de la même année, le Ministère a mis en œuvre un nouveau modèle de financement de la santé publique afin de réduire les inégalités de financement entre les bureaux de santé publique au fil du temps. Depuis ce moment-là, SPO prépare ses budgets provisoires en fonction de cet engagement auprès de la province. Par conséquent, en 2019, SPO continuera de demander des niveaux de financement qui contribueront à combler l'écart de leur modèle de partage des coûts.

Aperçu : le budget de 2018

Comme par les années passées, SPO a entrepris l'examen des éléments administratifs et opérationnels de ses programmes, a cerné des solutions novatrices en matière de prestation de services et a établi l'ordre de priorité des nouveaux besoins. Sur le plan opérationnel, SPO a investi dans des programmes d'immunisation communautaire; la réponse, tant du point de vue de la promotion de la santé que de l'application de la loi, à la légalisation du cannabis; les services de consommation et de traitement; l'établissement du Réseau de prévention des méfaits du jeu d'Ottawa; la mise en œuvre du plan Reconcili-ACTION de SPO, notamment la formation sur la sécurité culturelle autochtone à l'échelle organisationnelle; la conception d'un système électronique de dossiers publics de santé pour améliorer la participation des clients et le service offert; l'aide offerte en matière d'intervention à l'échelle municipale en cas de tornade ou de panne de courant à la fin de septembre.

DISCUSSION

Budget de fonctionnement provisoire de 2019 du Conseil de santé d'Ottawa

SPO a dressé des estimations pour le budget de fonctionnement provisoire de 2019 du Conseil de santé d'Ottawa en consultation avec le Service des finances de la Ville et conformément aux lignes directrices de la Ville pour l'élaboration du budget de 2019 comme il est précisé dans [la proposition de l'orientation budgétaire de 2019, le calendrier et le processus de consultation.](#)

Pour 2019, SPO présente un budget provisoire équilibré de 62,1 millions de dollars, qui comprend une contribution de 13,6 millions de dollars de la Ville d'Ottawa et une contribution de 46,4 millions de dollars de la province et d'autres sources de revenus.

Le budget de 2019 reflète une approche équilibrée fondée sur les meilleurs renseignements provenant des hypothèses établies et des revenus prévus pour répondre aux nouveaux besoins. Le budget de 2019 sert également à déterminer les gains d'efficacité, à réinvestir dans les besoins communautaires, à répondre aux pressions financières à long terme et à optimiser les investissements des gouvernements provinciaux et municipaux. Le budget tient compte des pressions et des défis budgétaires actuels, y compris l'augmentation du coût de la vie.

Étant donné que le budget de la Ville est établi en fonction d'une année civile et que le budget du gouvernement provincial est établi en fonction d'un exercice financier (d'avril à mars), SPO dresse chaque année des hypothèses sur le montant bonifié qu'il prévoit recevoir de la province. Le budget de 2019 a été élaboré en supposant une augmentation de 2 % (630 000 \$) de l'affectation provinciale pour les programmes à frais partagés, une augmentation de 0 % pour les programmes financés en intégralité par la province et une augmentation de 610 000 \$, soit 3 %, selon les directives de la Ville, pour financer les programmes à frais partagés et des programmes entièrement financés par la municipalité.

Répondre aux problèmes et aux pressions en matière de santé communautaire

Pour régler les problèmes de santé actuels et émergents en milieu communautaire, SPO a examiné les éléments opérationnels et administratifs de ses programmes afin de déterminer les priorités à compter de 2019.

Par suite de cet examen, parmi les pressions budgétaires prévues pour 2019, mentionnons les rajustements du coût de la vie et des avantages sociaux précisés par les conventions collectives; la prestation continue et le report des services de consommation et de traitement, y compris des services supplémentaires de soutien en santé mentale, pour se conformer à l'approche provinciale révisée; les coûts inflationnistes de location des installations et du parc automobile; les coûts liés aux dossiers de santé publics électroniques; les dépenses associées à l'application de la loi

sur le cannabis.

SPO demandera au gouvernement de l'Ontario un financement de base supplémentaire pour :

- répondre aux normes sur les examens dentaires et de la vue;
- améliorer les services de la clinique de pédiatrie Beaux sourires Ontario;
- renforcer la capacité de promouvoir l'équité en santé autochtone.

En ce qui concerne le financement ponctuel, les demandes présentées à la province en 2019 peuvent comprendre une aide financière visant :

- la prévention et la protection en matière de consommation de substances chez les jeunes et les adultes (cannabis);
- les coûts d'élaboration du système de dossiers électroniques de santé publique;
- les coûts associés aux services de consommation et de traitement, y compris les services de soutien en santé mentale et de traitement;
- les programmes d'aide aux populations mal logées;
- le renforcement de la capacité d'améliorer la distribution des vaccins;
- l'accroissement de la capacité d'intervention en cas d'opérations d'urgence qui pourraient survenir au cours de l'année.

RÉPERCUSSIONS SUR LE MILIEU RURAL

Le présent rapport n'a aucune répercussion sur le milieu rural.

CONSULTATION

Après le dépôt du budget de fonctionnement provisoire de 2019 du Conseil de santé d'Ottawa à la réunion du 4 février 2019, le rapport budgétaire sera déposé à la réunion du Conseil du 6 février 2019. Le Conseil de santé examinera le budget pour approbation à sa prochaine réunion le 4 mars 2019 et le soumettra au Conseil le 6 mars 2019 dans le cadre du processus budgétaire de 2019.

Le processus d'examen du budget du Conseil de santé est décrit ci-dessous, et des précisions sur le processus de consultation communautaire de la Ville figurent à l'adresse suivante : Ottawa.ca.

Tableau 1 : Processus d'examen du budget du Conseil de santé

Date du processus budgétaire	Date du processus budgétaire
Dépôt du budget de fonctionnement provisoire de 2019 du Conseil de santé d'Ottawa et présentation à la réunion du Conseil de santé	4 février 2017
Diffusion à grande échelle du budget provisoire sur le Web et les médias sociaux, avec possibilité de rétroaction directe et en ligne	Du 4 février 2019 au 4 mars 2019
Dépôt du budget de fonctionnement provisoire de 2019 du Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa, y compris les budgets des conseils et des directions générales de la Ville	6 février 2017
Délégations publiques et approbation du budget de fonctionnement de 2019 du Conseil de santé	4 mars 2019
Approbation finale des budgets de fonctionnement et d'immobilisations de 2019 par le Conseil municipal d'Ottawa, y compris les budgets des conseils et des directions générales de la Ville	6 mars 2019

Les résidents peuvent également formuler des commentaires au sujet du budget provisoire par courriel à healthbudget@ottawa.ca, sur Twitter @ottawahealth à l'aide du mot-clic #OttHealthBudget2019, sur Facebook à www.facebook.com/ottawahealth ou en appelant à la Ligne info-santé publique Ottawa au 613-580-6744, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

Les résidents sont également invités à assister à la réunion du Conseil de santé du 4 mars 2019 pour y exprimer leurs commentaires.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a aucun obstacle juridique à l'approbation des recommandations formulées dans ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Ce rapport n'a aucune répercussion sur la gestion des risques.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont énoncées dans le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Ce rapport n'a aucune répercussion sur l'accessibilité.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

DOCUMENT 1 – 2019 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health – English

DOCUMENT 1 – Budget provisoire de fonctionnement pour 2019 pour le Conseil de santé d'Ottawa – Français

DISPOSITION

Le Conseil de santé d'Ottawa examinera pour approbation le budget de fonctionnement provisoire de 2019 à sa réunion du 4 mars 2019. Le personnel transmettra le rapport au Conseil municipal d'Ottawa pour examen, dans le cadre de l'exercice de 2019 du Conseil municipal, et au ministère de la Santé et des Soins de longue durée, dans le cadre du processus de demande de subventions axées sur les programmes.